



Arles, jeudi 19 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02635

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Dragages (CRS secteur d'Aigues Mortes)**Appel à la vigilance (à l'approche du chantier) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 06/06/2022 à 08:00 au 31/08/2022 à 18:00o **Canal du Rhône à Sète**

entre les pk 19.000 (Déviation Aigues Mortes) et pk 24.500 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Des travaux de dragage seront réalisés par l'entreprise BUESA sur le secteur de Gallician Frauquevaux à l'aide d'un ponton-pelle, les matériaux sont chargés dans des barges.

Les barges chargées se déplaceront vers le casier n°4 situé en rive droite du CRS vers le PK 22.000. Ces barges seront déchargées à l'aide d'une grue équipée d'une benne preneuse.

Il est demandé aux usagers de la voie d'eau d'observer une vigilance particulière à l'approche et au passage de la zone de dragage et de déchargement.

Les équipes sur place sont équipées d'une VHF et seront en veille radio sur le canal 10.

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

01/09/2022

Par délégation

Signé

Philippe SCHNEIDER